



La 6<sup>ème</sup> édition du VILLAGE DE NOEL

De Pont – Sainte-Maxence

Esplanade du Général de Gaulle

le samedi 18 et / ou dimanche 19 décembre 2021

### RÉSERVATION

Retourner avant le 31 octobre 2021

CIVILITÉ :

NOM :

PRENOM :

SOCIÉTÉ :

ADRESSE COMPLÈTE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

EMAIL :

PRESENTATION DES PRODUITS (obligatoire). Vous pouvez accompagner votre formulaire de photos de vos produits :

### TARIF :

Chalet 4\*2 (chauffage, électricité, étagères et chaises) → 40.00 euros / jour\*

Barnum 3\*3 ou foodtruck (chauffage, électricité, table et chaises) → 25.00 euros/ jour\*

*\* Le tarif ne s'applique pas aux associations de Pont-Sainte-Maxence ni aux commerçants tenant boutique sur le territoire de Pont-Sainte-Maxence. Le service DVACS se réserve alors le droit de fournir un barnum ou un chalet selon les disponibilités.*

Tarifcation étudiée pour la mise à disposition d'un barnum ou d'un chalet, avec chauffage, électricité et tables.

### OCCUPATION :

CHALET (4\*2 m)

BARNUM (3\*3m) ou Food Truck, précisez le métrage :

SAMEDI 18 DECEMBRE de 11h à 20h00

ET / OU

DIMANCHE 20 DECEMBRE de 11h à 19h00

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

### **Pièces à joindre :**

- Le bulletin d'inscription
- Une copie de votre K-BIS ou votre carte de commerçant
- Une attestation d'assurance en cours de validité
- Le règlement espèce ou chèque à l'ordre de RM VIE ASSOCIATIVE CULT ET SPORT PONT SAINTE MAXENCE
- Un ou plusieurs photos de vos produits
- La déclaration préalable d'une vente au déballage

### **Informations :**

Ce marché est réservé aux entreprises, associations et aux particuliers qui exposent des produits ayant une relation avec les fêtes de Noël (gastronomie, décoration, artisanat, cadeaux...)

Les exposants s'engagent à être présents les jours et heures d'ouverture au public.

Les exposants s'engagent à décorer leur stand dans l'esprit de Noël.

Chaque candidature donnera lieu à une réponse par mail. Dans le cas d'une réponse positive, vous aurez 15 jours pour finaliser votre dossier et confirmer votre présence au Marché de Noël.

*Bulletin à retourner accompagné des pièces demandées dès réception  
à la direction de la vie associative, culturelle et sportive  
20 rue Louis Boilet 60700 Pont-Sainte-Maxence Ou [mairie.dvacs@pontsaintemaxence.fr](mailto:mairie.dvacs@pontsaintemaxence.fr)*

*Château richard –direction de la vie associative, culturelle et sportive  
20 rue Louis Boilet 60700 Pont-Sainte-Maxence*

<i>Lundi</i>	<i>-</i>	<i>14h à 17h</i>
<i>Mardi</i>	<i>9h à 12h</i>	<i>14h à 17h</i>
<i>Mercredi</i>	<i>9h à 12h</i>	<i>14h à 17h</i>
<i>Jeudi</i>	<i>9h à 12h</i>	<i>14h à 17h</i>
<i>Vendredi</i>	<i>9h à 12h</i>	<i>14h à 17h</i>